

## CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES

### CAHIER DES CHARGES

Juin 2019

#### I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Chaque année, un comité organise ces championnats sous l'égide de la FFSc.

**La D.N.S.J.S. sera l'interlocuteur privilégié tout au long de cette organisation.**

Un rendez-vous entre le comité organisateur, la structure d'accueil et un ou plusieurs membres de la DNSJS sera organisé sur place au démarrage du projet afin de vérifier ensemble toutes les infrastructures.

Sauf mention contraire, l'organisation repose par défaut sur le comité organisateur. Celui-ci doit intégrer dans l'équipe d'encadrement les membres de la DNSJS et quelques espoirs.

Cependant, une réunion de finalisation et de répartition des rôles aura lieu entre la DNSJS et le comité organisateur au plus tard deux mois avant la manifestation.

Si aucun comité ne se porte candidat, l'organisation est prise en charge par la DNSJS dans un lieu choisi par elle.

Les organisateurs et arbitres appliquent le Règlement international du Scrabble Duplicate en s'efforçant de respecter les recommandations du Guide d'Organisation et d'Arbitrage publié par la Fédération internationale de Scrabble Francophone.

Des adaptations sont prévues pour les Poussins et Mini-Poussins (cf 4-7-3).

La gestion des épreuves doit être effectuée avec le logiciel fédéral en vigueur.

Un championnat de France par paires aura lieu pendant ces championnats de France Jeunes.

L'inscription aux Championnats de France implique la participation au séjour dans son intégralité (voir la charte de respect mutuel annexée à ce document).

#### II. PRÉSENTATION DU PROJET

Le dossier de candidature doit être déposé auprès de la DNSJS au plus tard le 30 juin de l'année précédente, et, s'il est validé, faire l'objet d'une présentation complète lors de la réunion annuelle des délégués scolaires.

La D.N.S.J.S. se réserve le droit de refuser toute candidature présentant de nombreux manquements à ce cahier des charges.

Ce dossier comprend les informations suivantes :

- Date de l'épreuve
- Lieu de l'épreuve
- Prise en charge des participants
- Capacité d'accueil
- Montant de la participation financière par personne
- Type d'hébergement
- Programme des 4 jours
- Description de la sortie ou des activités proposées

### ➤ Date de l'épreuve

Ces championnats doivent se dérouler sur 4 jours du vendredi après-midi au lundi midi, en priorité pendant le week-end commun aux 3 zones des vacances scolaires de printemps, sauf si cela interfère avec une épreuve fédérale.

Une déclaration doit être faite auprès du ministère de la jeunesse et des sports au plus tard 4 mois avant la date des championnats. **La DNSJS se charge de cette formalité administrative.**

### ➤ Lieu de l'épreuve

Doivent être minimisés :

- La distance entre le lieu de l'épreuve et la gare d'arrivée
- Les temps de déplacement entre le lieu de résidence et les salles de jeux (15 mn maximum)

### ➤ Prise en charge

Le comité organisateur prendra en charge les participants et les accompagnateurs à l'arrivée et au départ :

- En gare pour ceux qui voyagent en train
- Sur le lieu de l'épreuve pour les autres moyens de locomotion.

Il assurera, également, le transfert jusqu'au lieu d'hébergement.

Il remettra à chaque accompagnateur la liste des numéros de téléphone portable des organisateurs, des membres de la DNSJS et si possible de l'ensemble des accompagnateurs.

Une réunion d'information des encadrants doit être programmée le soir de l'arrivée.

Les parents qui conduisent eux-mêmes leur enfant sur les lieux du championnat doivent se présenter à l'accueil afin qu'il soit pris en charge. L'hébergement n'est pas accessible aux parents.

### ➤ Capacité d'accueil

Il faut deux salles de jeu :

- BCJ : 105 places environ
- Poussins et Mini-Poussins : 75 places environ  
(+ espace attendant pour retransmission vidéo aux parents et accompagnateurs)

Pour l'hébergement, prévoir 45 places supplémentaires environ pour les accompagnateurs (un pour 8 jeunes), organisateurs, membres de la DNSJS et « officiels », soit un total de 225 lits.

### ➤ Montant de la participation financière par personne

Le montant de la participation financière par personne (jeunes et accompagnateurs officiels) est fixé à **130€** maximum.

Le comité organisateur s'engage à faire les démarches nécessaires pour l'obtention de subventions auprès de différents partenaires afin d'équilibrer le budget. Il peut faire appel à la FFSc pour une avance de trésorerie si nécessaire. Une subvention de 500€ est automatiquement attribuée par la FFSc au comité organisateur, quel que soit le bilan financier.

Attention, les demandes de subventions auprès de certains organismes doivent être déposées avant le 31 août pour être recevables.

### ➤ Type d'hébergement

1 seul lieu d'hébergement :

Lycée avec internat, CREPS, centre ou village de vacances... : le comité organisateur devra veiller à ce que cet établissement soit libre le vendredi et le lundi.

### ➤ Infrastructures

Les organisateurs doivent prévoir les infrastructures suivantes :

- Des bâtiments ou dortoirs distincts pour filles et garçons.  
Si un seul bâtiment, également, des étages distincts.  
Attention également à ne pas mélanger les plus petits avec les grands (rythmes différents).

La DNSJS doit avoir un droit de regard sur la répartition des chambres et doit être consultée avant l'attribution définitive des lits.

Le nom des occupants de chaque chambre (+ lettre identifiant le comité) devra être affiché sur chaque porte.

- Une restauration sur place efficace :
  - Petits déjeuners complets : lait, chocolat, café, jus de fruits, céréales, laitages, pain, beurre, confiture...
  - Repas équilibrés : entrée, plat de résistance, fromage et dessert...
  - Goûter avec boisson y compris le vendredi suivant l'heure d'arrivée
  - Pique-nique pour le jour du départ (midi). Prévoir aussi des pique-niques pour le soir pour certaines délégations (ou parties de délégations) éloignées. À demander à l'inscription.
- Deux salles de jeux avec accès internet : capacité de 105 places environ pour les BCJ et 75 places pour les poussins + espace ou dégagement pour la retransmission vidéo du championnat Poussins.

Prévoir également une ou plusieurs salles pour les animations de soirée (quiz, musique, topping, classique...). Cela peut être sur le lieu d'hébergement ou sur le lieu de jeu, tout dépend de la formule et du lieu d'accueil.

Il est également important de prévoir un lieu permettant des activités en intérieur en cas de mauvais temps.

- Des aires de détente extérieures (tables de ping-pong, terrain pour jouer au ballon...).

### ➤ Programme indicatif des 4 jours

- Vendredi soir : accueil et installation, réunion d'information pour tous suivie d'une soirée jeux et Scrabble classique
- Samedi matin : 1<sup>re</sup> partie individuelle
- Samedi après-midi : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie du Championnat par paires pour les BCJ, sortie ou activités ludiques pour les Poussins.
- Samedi soir : soirée quiz animée par les espoirs
- Dimanche matin : 2<sup>e</sup> partie du CDF
- Dimanche après-midi : 3<sup>e</sup> partie suivie du Grand Prix
- Dimanche soir : Accueil des personnalités, palmarès suivi d'une soirée de clôture.
- Lundi matin : départ des délégations.

À noter que pendant le championnat par paires, une réunion des membres de la DNSJS est organisée. Ceux-ci doivent donc être libérés de toute autre tâche.

### ➤ Sortie ou activités proposées

Une activité ou sortie spécifique doit être prévue pour les poussins pendant le tournoi par paires. Si cette activité se déroule en plein air, il est prudent de prévoir un programme de secours en cas de mauvais temps. Il est judicieux de prévoir un lieu de sortie qui ne soit pas trop éloigné du lieu d'hébergement.

Pour les autres joueurs, l'organisation d'une sortie, lourde à gérer pour les organisateurs et souvent fatigante pour les enfants n'est pas forcément nécessaire. Il suffit de proposer d'autres idées d'activité sur place pour que les participants y trouvent leur intérêt.

Cette sortie ne se justifie que s'il y a un site intéressant et à proximité et ne devra pas excéder 2 heures.

Si une activité aquatique est proposée, une ou plusieurs personnes agréées devront être présentes sur les lieux.

## III. MODE DE QUALIFICATION

### ➤ Tableau de qualification

Pour inciter les jeunes à s'investir dans la vie de la Fédération, les qualifications sont basées sur les épreuves fédérales :

- Phase 1
- Phase 2
- Festival d'Aix les Bains (coupe de la Fédération)
- Simultané mondial
- Championnats régionaux ou départementaux
- Classement national pour les joueurs de séries 1 à 4 (ou assimilés) au **1<sup>er</sup> septembre** de la saison en cours.

Voir tableau de qualification annexé (ce tableau pourra être modifié en fonction d'éléments nouveaux).

### ➤ Catégories

- J : Junior
- C : Cadet
- B : Benjamin
- P : Poussin
- MP : Mini-Poussin

Tous les participants à la finale du Championnat de France Jeunes devront impérativement être titulaires de la licence FFSc incluant l'assurance.

La FFSc vérifiera la validité des licences de tous les participants à la date de clôture des inscriptions et se réserve le droit de refuser l'inscription des jeunes qui ne seraient pas en règle.

## IV. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

### ➤ Le matériel

#### 1. La Fédération fournit :

- La papeterie
- Une malle de jeux
- Les ordinateurs, imprimantes et réseau pour la compétition BCJ

Le comité organisateur se charge de prendre contact avec la DNSJS, au moins un mois avant le championnat, pour fixer les modalités de livraison.

#### 2. Le comité organisateur fournit :

- Les tables et numéros de table
- Les tableaux
- La logistique et une connexion internet
- Les coupes et trophées (possibilité de prise en charge financière par la FFSc après accord du devis)
- Un cadeau commun en accord avec la FFSc qui peut participer à hauteur de 6€

### ➤ Les spectateurs

Dans la mesure du possible, l'accueil des spectateurs doit être prévu et préparé par les organisateurs.

Les spectateurs doivent disposer de places assises, de préférence en dehors des salles de jeu (retransmission des parties). Ils devront en tout cas être suffisamment éloignés des joueurs pour ne pas perturber le bon déroulement de la compétition.

Cas particulier des Poussins et Mini-Poussins : afin de ne pas ajouter un stress supplémentaire aux enfants, seuls seront admis dans la salle les arbitres et les ramasseurs. Une retransmission vidéo est fortement recommandée dans un espace attenant à la salle de compétition (une vingtaine de places).

Il est souhaitable également, si les lieux s'y prêtent (centre de vacances...), que le comité organisateur prévoie une initiation auprès du grand public de préférence animée par un espoir.

### ➤ Les médias

De manière à assurer une couverture médiatique performante des épreuves, le service communication de la FFSc, en relation avec le comité, se charge de contacter les principaux journaux, chaînes de radio et de télévision, locaux et si possible nationaux par courrier, par mél et/ou par téléphone. Le comité organisateur peut également faire appel à tous ses contacts médias.

La FFSc s'occupe également 3 mois avant de la mise en ligne de l'annonce de la manifestation sur le site de la Fédération et sur la newsletter, ainsi que de la mise en place de tous les éléments nécessaires à une retransmission en direct de cette épreuve par internet.

### ➤ Le sponsoring

Le sponsoring et le partenariat sont très souhaitables, qu'ils s'exercent en espèces ou en nature.

Dans le cas où la papeterie servirait de support à la communication des sponsors et partenaires, les logos et annonces ne doivent en aucun cas gêner les joueurs.

### ➤ L'attribution des tables

BCJ : Les places sont attribuées par ordre de classement dans chaque catégorie, les premières tables étant occupées par les Juniors, puis les Cadets, et enfin les Benjamins.

Poussins et Mini-Poussins : les tables sont attribuées dans l'ordre du classement général.

### ➤ Les parties

Les Poussins et Mini-Poussins jouent 3 parties de 15 coups, préparées par la DNSJS. Les BCJ jouent 3 parties aléatoires.

### ➤ L'arbitrage

#### 1. Organisation générale :

Le comité organisateur, en accord avec la DNSJS, est responsable de l'organisation de l'arbitrage et du ramassage dans la salle des BCJ. Chaque arbitre ne devra arbitrer que des candidats appartenant à la même catégorie d'âge.

La DNSJS est responsable de l'organisation dans la salle des Poussins et Mini-Poussins. Au moins un de ses membres sera également présent dans la salle BCJ.

La commission d'arbitrage sera désignée par le comité organisateur et la DNSJS.

La DNSJS est responsable de la retransmission en direct des parties. Il est recommandé qu'elle soit réalisée par un Espoir. La DNSJS supervise également les inscriptions aux épreuves et la sortie des résultats. La gestion des résultats se fera par le logiciel fédéral en vigueur.

## 2. Avertissements :

- Juniors et Cadets : 3 avertissements gratuits
- Benjamins : 5 avertissements gratuits
- Poussins et Mini-Poussins : les avertissements ne sont ni comptabilisés ni envoyés (sauf cas de zéro risquant d'être réitéré).

## 3. Cas particulier des poussins et Mini-Poussins

Temps de réflexion : la première sonnerie sera réglée sur 2'15 au lieu de 2'30.

Le mot est accepté en cas de référencement (alphanumérique ou raccord) erroné ou insuffisant mais qui permet de localiser le mot joué sans aucune ambiguïté.

### ➤ Les paires

#### 1. Constitution des paires

Elles peuvent se composer, au choix des joueurs :

- de joueurs appartenant à différents comités,
- de joueurs de différentes catégories, la plus élevée étant prise en compte.

Elles s'adressent exclusivement aux joueurs des catégories BCJ.

#### 2. Déroulement des parties

2 parties aléatoires et un temps de réflexion de 1'30 + 30 s.

### ➤ Le Grand Prix des Jeunes

#### 1. Participants

À l'issue des trois parties individuelles, sont retenus :

- les 20 premiers joueurs du classement général BCJ, toutes catégories confondues,
- les 5 premiers Juniors, Cadets, Benjamins, non compris dans les 20 premiers sélectionnés,
- les 3 premiers Poussins et/ou Mini-Poussins du classement général du championnat Poussins.

## 2. Temps de réflexion

Il diminue progressivement de la manière suivante :

- les cinq premiers coups en 1'00 + 20",
- à partir du 6<sup>e</sup> coup en 40" + 20",
- à partir du 11<sup>e</sup> coup en 20" + 20" jusqu'à la fin.

## 3. Déroulement

Cette épreuve est gérée et animée par les Espoirs.

Les 5 premiers coups sont préparés à l'avance par la DNSJS et à vocabulaire courant. Les coups suivants sont aléatoires.

L'épreuve se déroule selon la formule dite de la « mort subite » qui élimine tout joueur au premier top manqué, avec ici cependant un droit à l'erreur :

- **Les BCJ ont droit à un « joker »**
- **Les Poussins et Mini-Poussins ont droit à deux « jokers »**

Le comité organisateur doit prévoir un accessoire permettant de matérialiser ces jokers.

Si à l'issue de la partie, il restait des joueurs encore en lice, c'est le classement général du championnat de France qui désignera le vainqueur de l'épreuve, c'est-à-dire le mieux classé parmi les joueurs concernés.

### ➤ Le Trophée Inter Comités

Il récompense la meilleure équipe régionale en fonction des résultats individuels des joueurs et permet d'établir un classement de tous les comités.

Il est calculé de la manière suivante :

- Un score est attribué à chaque comité en additionnant les places de leur meilleur représentant dans chacune des quatre catégories (Junior, Cadet, Benjamin et Poussin/Mini-Poussin).
- Quand une catégorie n'est pas représentée, on attribue comme score, le nombre de joueurs de la catégorie en question + 1.
- Le classement des comités est alors effectué par ordre croissant des scores obtenus et le trophée inter comités revient au premier de ce classement.



## V. RÉCOMPENSES

### ➤ Le palmarès

Les titres suivants doivent être attribués avec pour chacun coupe ou trophée :

En individuel : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

- Juniors
- Cadets
- Benjamins
- Benjamins Promotion (série 7, 6D ou 6C)
- Poussins
- Mini-Poussins

En paires : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> (Attention trophées à commander en double exemplaire)

- Juniors
- Cadets
- Benjamins

Devront également être primés :

- Le podium du Grand prix des Jeunes
- Le podium du Trophée Inter Comités

### ➤ L'équipe de France

À l'issue du palmarès, la composition de l'équipe de France jeunes pour les Championnats du Monde est officiellement annoncée, et les invitations remises aux joueurs concernés.

## VI. ACCOMPAGNATEURS

Une charte spécifique est conçue pour les accompagnateurs. Elle est en annexe de ce document. Tous les adultes présents sur le site devront produire avant le séjour un extrait de casier judiciaire vierge (15 jours au plus tard avant le début du séjour).

Cette chartre de l'accompagnateur a pour objet de préciser le rôle et les devoirs des accompagnateurs lors de la finale du Championnat de France Jeunes & Scolaires sur le site de la compétition. Elle ne prend pas en compte les déplacements entre le comité et le lieu de compétition qui sont sous la responsabilité desdits comités.

L'accompagnateur est désigné par son comité régional. Il doit être âgé d'au moins 21 ans révolus.

**Document à fournir** : extrait de casier judiciaire n°3 de moins de 3 mois, que vous pouvez obtenir en ligne sur le site du ministère de la justice : <https://www.cjn.justice.gouv.fr>

### **Descriptif du week-end :**

- Date : .....
- Lieu : Championnat de France Jeunes, à.....

Ce séjour est déclaré auprès de la direction Jeunesse et Sport. L'organisateur est le comité.....  
Le directeur et responsable du séjour est Jean-Thierry PETIAUX, joignable au 06 37 18 20 99, il attribuera les tâches d'encadrement.

### **Nature des tâches :**

- Réveil des enfants
- Accompagnement au petit déjeuner
- Encadrement pendant les parties, les sorties et les activités annexes
- Surveillance aux repas
- Aide à la gestion du championnat (ramassage, arbitrage...)
- Couchage des enfants

Chaque accompagnateur sera sollicité sur l'un des trois soirs pour veiller.  
Ce soir-là, l'accompagnateur aura en charge son étage et devra veiller à assurer le calme. Il reste à disposition tout le week-end, de jour comme de nuit, pour assurer la surveillance, l'écoute des jeunes et, si possible, l'aide à l'organisation des différentes parties, soirées, repas, sorties.

✂ .....

Je soussigné(e), Nom et prénom : .....

Adresse postale : .....

Courriel : .....

N° de téléphone portable : .....

Date de naissance : .....

Représentant le comité ..... accepte d'encadrer les enfants. Je m'engage à signaler immédiatement au responsable du Championnat de France tout incident survenu durant le séjour et les trajets et affirme avoir dépassé l'âge requis de 21 ans.

Merci de cocher la soirée de disponibilité qui vous convient le mieux :

vendredi  samedi  dimanche  indifférent

Disposez-vous d'un diplôme lié à l'encadrement ou à l'enseignement (si oui, lequel) ?

.....

**Date et signature de l'accompagnateur** (précédées de la mention « lu et approuvé ») :